



Enseignement privé : Quels avantages ? Et pour qui ?

- Les élèves scolarisés dans l'enseignement privé obtiennent en général aux évaluations PISA des résultats nettement supérieurs à ceux des élèves scolarisés dans l'enseignement public ; toutefois, les élèves fréquentant un établissement public de milieu socio-économique comparable à celui d'un établissement privé tendent à obtenir d'aussi bons résultats.
- Les pays où le nombre d'établissements d'enseignement privé est plus important ne sont pas plus performants aux évaluations PISA.
- Souhaitant offrir ce qu'il y a de mieux à leurs enfants en matière d'éducation, les parents sont prêts à payer plus pour leur garantir l'accès aux meilleures ressources offertes par les établissements privés – même si des ressources comparables peuvent être proposées par les établissements publics accueillant des effectifs d'élèves favorisés.

Il arrive souvent un moment dans l'éducation de leur enfant où de nombreux parents se demandent si sa scolarisation dans l'enseignement privé serait un investissement rentable. Aux yeux des parents, les établissements privés sont susceptibles d'offrir un type d'enseignement que les établissements publics ne proposeraient pas. En outre, si les établissements privés attirent également de meilleurs élèves et enseignants que les établissements publics, les parents ont le sentiment qu'ils offrent ainsi la meilleure éducation possible à leur enfant.

Par ailleurs, certains systèmes d'éducation encouragent l'enseignement privé dans l'hypothèse qu'avec la flexibilité que lui procure l'autonomie dans le choix des programmes et l'affectation des ressources, il pourrait être moteur d'innovation au sein du système d'éducation. Et cette innovation étant indispensable aux établissements privés pour attirer les élèves, les établissements publics sont dès lors susceptibles de devoir repenser leur propre conception de l'enseignement pour rester compétitifs.

Selon ses détracteurs, l'enseignement privé favorise la ségrégation des élèves et renforce les inégalités dans l'éducation, notamment lorsqu'il est payant. Toujours selon ces derniers, l'enseignement privé dispose de ressources financières plus importantes et a donc les moyens d'attirer et de recruter les meilleurs élèves et enseignants.

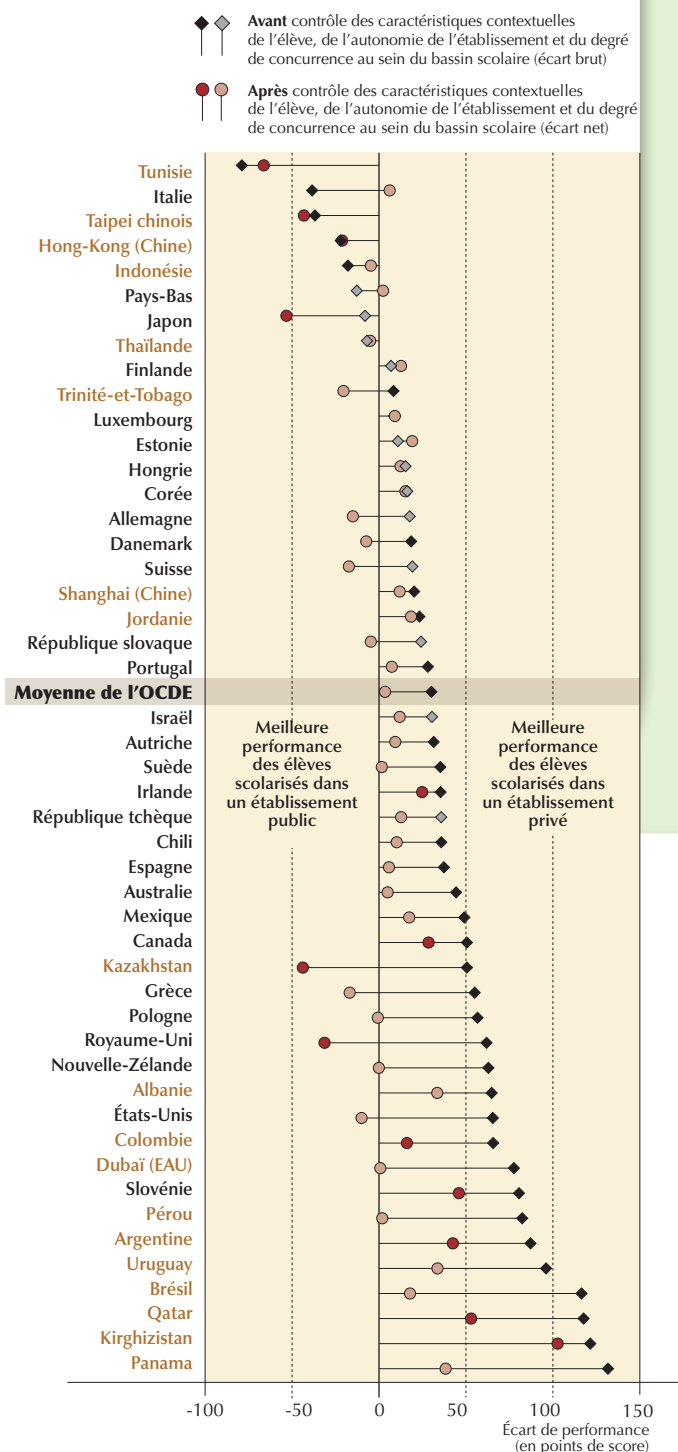
L'« avantage » des établissements d'enseignement privé... Dans 16 pays de l'OCDE et 10 pays et économies partenaires, l'élève type scolarisé dans l'enseignement privé est plus performant que son homologue dans l'enseignement public. Cet « avantage » de la scolarisation dans l'enseignement privé s'illustre dans les résultats des évaluations PISA de compréhension de l'écrit : dans les pays de l'OCDE, les élèves scolarisés dans le privé obtiennent un score supérieur de 30 points (soit l'équivalent de trois-quarts d'une année d'études) à celui des élèves scolarisés dans le public.



PISA

À LA LOUPE

Écart de performance en compréhension de l'écrit entre les élèves, selon le type d'établissement d'enseignement (public ou privé)



Remarques : seuls les pays et économies disposant de données suffisantes sont présentés dans ce graphique.

Les écarts statistiquement significatifs sont indiqués en couleur plus foncée.

Les pays sont classés par ordre croissant de l'écart brut de performance entre les élèves scolarisés dans un établissement privé et les élèves scolarisés dans un établissement public.

Source : Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV), tableaux IV.3.9 et IV.2.4c.

Un dixième environ de cet avantage en faveur de l'enseignement privé est imputable à la concurrence et au degré supérieur d'autonomie dont jouissent les établissements privés dans le choix des programmes et l'affectation des ressources. Mais plus de trois-quarts de cet écart de 30 points s'expliquent par la capacité des établissements privés à attirer des élèves issus de milieux socio-économiques favorisés. Les établissements d'enseignement qui attirent des élèves favorisés sont également plus susceptibles d'attirer des élèves plus performants et des ressources plus importantes. En effet, dans la majorité des systèmes d'éducation, les établissements privés ont un effectif d'élèves plus favorisé, des ressources matérielles plus importantes, moins de problèmes de pénurie des enseignants et un meilleur climat de discipline que les établissements publics.

... peut être moindre qu'il n'y paraît.

En d'autres termes, après contrôle du milieu socio-économique de l'effectif d'élèves des établissements privés et des avantages matériels et éducatifs qui en découlent, le faible écart de performance qui subsiste entre élèves scolarisés dans le public et le privé est imputable au degré supérieur d'autonomie dont jouissent les établissements privés dans le choix des programmes et l'affectation des ressources.

Ainsi, l'enquête PISA a montré que lorsque le degré d'autonomie et l'effectif d'élèves sont similaires entre établissements privés et publics, l'avantage en faveur des établissements privés ne s'observe plus dans 13 des 16 pays de l'OCDE où il existait.

Les établissements d'enseignement public sont ceux dont la gestion relève d'instances publiques en charge de l'éducation.

Les établissements d'enseignement privé sont ceux dont la gestion relève d'instances non gouvernementales, telles que des associations confessionnelles, des syndicats ou toute autre entité privée. Il existe deux catégories d'établissements d'enseignement privé : les établissements privés subventionnés par l'État et les établissements privés indépendants. Les établissements privés subventionnés par l'État sont ceux dont la gestion relève d'instances non gouvernementales, mais dont le budget est financé à hauteur de 50 % au moins par les pouvoirs publics. Les établissements privés indépendants sont ceux dont la gestion relève aussi d'instances non gouvernementales, mais dont le budget est financé à hauteur de moins de 50 % par les pouvoirs publics.

L'enquête PISA définit les établissements d'enseignement privé comme ceux dont la gestion relève d'entités locales, indépendamment de leur source de financement. Aux termes de cette définition, les établissements privés peuvent, ou non, demander aux parents de s'acquitter de frais de scolarité.



Différences de caractéristiques selon le type d'établissement d'enseignement (public ou privé) dans les pays de l'OCDE

	Indice PISA moyen de statut économique, social et culturel (les signes «+» indiquent un statut socio-économique supérieur dans les établissements privés)	Indice moyen de climat de discipline (les signes «+» indiquent un meilleur climat de discipline dans les établissements privés)	Indice moyen de ressources matérielles pédagogiques (les signes «+» indiquent de meilleures ressources dans les établissements privés)	Indice moyen de pénurie des enseignants (les signes «+» indiquent davantage de pénurie des enseignants dans les établissements privés)
Australie	+	+	+	—
Autriche	+			—
Canada	+	+	+	
Chili	+	+	+	
République tchèque	+			
Danemark	+			—
Estonie				
Finlande				
Allemagne				
Grèce	+	+		—
Hongrie	+			
Irlande	+			
Israël		+		—
Italie	+	—	+	—
Japon	+	—	+	—
Corée		+		+
Luxembourg			+	—
Mexique	+		+	—
Pays-Bas				
Nouvelle-Zélande	+	+	+	—
Pologne	+			—
Portugal	+	+	+	
République slovaque		+		
Slovénie	+	+	+	+
Espagne	+	+		
Suède	+	+		
Suisse	+			—
Royaume-Uni	+	+		—
États-Unis	+	+		

Différences de caractéristiques selon le type d'établissement d'enseignement (public ou privé) dans les pays et économies partenaires

	Indice PISA moyen de statut économique, social et culturel (les signes «+» indiquent un statut socio-économique supérieur dans les établissements privés)	Indice moyen de climat de discipline (les signes «+» indiquent un meilleur climat de discipline dans les établissements privés)	Indice moyen de ressources matérielles pédagogiques (les signes «+» indiquent de meilleures ressources dans les établissements privés)	Indice moyen de pénurie des enseignants (les signes «+» indiquent davantage de pénurie des enseignants dans les établissements privés)
Albanie	+		+	—
Argentine	+		+	—
Brésil	+	+	+	—
Colombie	+		+	—
Dubaï (EAU)	+	+	+	—
Hong-Kong (Chine)				
Indonésie				+
Jordanie	+			
Kazakhstan	+		+	—
Kirghizistan	+		+	+
Liechtenstein			—	+
Macao (Chine)	+		+	—
Panama	+		+	—
Pérou	+		+	—
Qatar	+	+	+	—
Shanghai (Chine)				
Taipei chinois		—		
Thaïlande	+		+	—
Trinité-et-Tobago	+	—	+	—
Tunisie	+			
Uruguay	+	+	+	—

Remarque : seuls les pays et économies disposant de données suffisantes sont présentés dans ce graphique.

Les signes «+» (ou «—») indiquent un écart positif (ou négatif) et statistiquement significatif entre les établissements privés et les établissements publics. L'absence de signe indique que l'écart entre établissements publics et établissements privés n'est pas statistiquement significatif.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE.

Dans de nombreux cas, ce sont les élèves qui font la valeur de l'établissement.

Lorsqu'ils en ont la possibilité, les parents choisissent pour leur enfant l'établissement qui leur semble le plus performant. La performance d'un établissement dépend, en général, de la qualité de l'enseignement dispensé, des caractéristiques de chaque élève et de la composition de l'effectif d'élèves. Dans les pays de l'OCDE, mais surtout dans les pays et économies partenaires, les établissements d'enseignement (public ou privé) dont l'effectif d'élèves est favorisé ont, en général, accès à davantage de ressources et sont moins affectés par la pénurie des enseignants. En outre, les élèves issus d'un milieu favorisé tendent à faire preuve d'une attitude plus positive à l'égard de l'enseignement, de sorte que le climat de discipline dans les classes accueillant ces élèves est généralement plus propice à l'apprentissage.

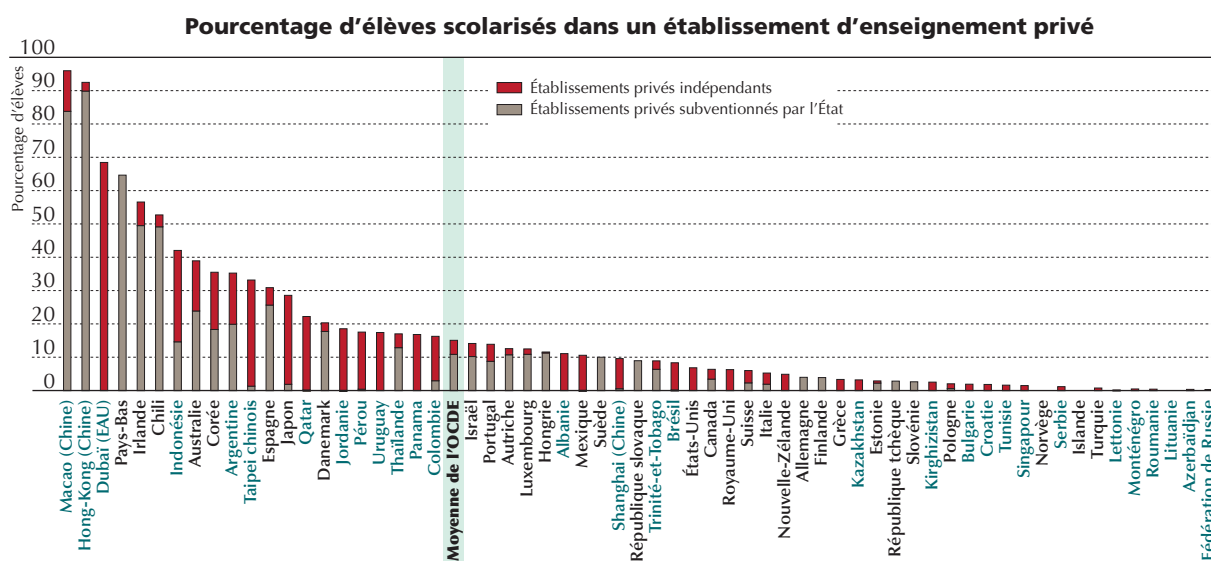


PISA

À LA LOUPE

Ainsi, lorsque les parents préfèrent un établissement privé à un établissement public pour leur enfant, ils privilégient la plus forte probabilité pour ce dernier de côtoyer d'autres élèves issus d'un milieu socio-économique semblable, voire supérieur, et de bénéficier de ressources de meilleure qualité (en termes de matériel et d'enseignants) et d'un climat de discipline plus propice, voire motivant.

L'enquête PISA montre toutefois que les établissements publics dont l'effectif d'élèves est *comparable* à celui des établissements privés offrent les mêmes avantages, même si ce n'est généralement pas le cas pour l'établissement public *moyen* dont l'effectif d'élèves est plus varié.



Les pays sont classés en fonction du pourcentage total d'établissements d'enseignement privé.

Source : Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV), tableau IV.3.9.

Les établissements d'enseignement public et privé pouvant les uns comme les autres être en concurrence et bénéficier d'un certain degré d'autonomie dans le choix des programmes et l'affectation des ressources, et le nombre d'élèves favorisés – et leur impact sur la qualité de l'éducation tant dans les établissements publics que dans les établissements privés – étant une constante dans les systèmes d'éducation, l'enquête PISA ne trouve aucune relation entre le pourcentage d'établissements d'enseignement privé dans un système d'éducation et la performance de ce dernier.

Pour conclure : Les établissements d'enseignement privé – et les établissements d'enseignement public accueillant des élèves issus d'un milieu socio-économique favorisé – présentent un avantage pour les élèves qui y sont scolarisés ; toutefois, aucun élément probant ne permet de conclure que les établissements privés participent à l'amélioration du niveau de performance du système d'éducation dans sa globalité.

Pour tout complément d'information

Contact Guillermo Montt (Guillermo.Montt@oecd.org)

Consulter Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV)

Voir

www.pisa.oecd.org

Prochain numéro

Les élèves d'aujourd'hui lisent-ils par plaisir ?